

La coopérative pour l'énergie souhaite se développer

Coopergy, basée à Boncourt, est formée de 7 coopérateurs et vise la commercialisation de plusieurs formes d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelable, dans le but de diminuer les consommations. Créée au printemps dernier, elle s'est inscrite mercredi au registre du commerce.

Garder la main sur l'énergie et conseiller les intéressés

«Nous souhaitons que les citoyens ou les communes reprennent la main sur l'énergie, au niveau de la production, du transport ou de la consommation, avance le coprésident de Coopergy, Vincent Chapuis. Il s'agit de ne pas laisser cette responsabilité aux grands groupes: nous voulons permettre aux acteurs de coopérer en respectant certaines valeurs. Pour nous, l'énergie est un bien commun. Avec la nouvelle Loi sur l'énergie, nous risquons de perdre une certaine souveraineté.»

La coopérative vise par exemple à conseiller les propriétaires, comme ceux qui se trouvent sur une parcelle mitoyenne et aimeraient développer un projet commun.

«Pas une concurrence»

Depuis sa création, Coopergy a réalisé les premiers contacts avec des spécialistes et des entreprises, et a organisé des partenariats avec d'autres coopératives du genre. Elle est désormais une personne morale. «Nous travaillons actuellement sur deux projets», indique Vincent Chapuis.

Celui-ci explique que la coopérative ne se positionne pas comme une concurrente aux prestataires habituels. «Nous sommes une plateforme qui peut aussi permettre à des entreprises de proposer leurs services aux intéressés. Notre objectif est désormais de développer notre communication, de mener à bien nos projets et d'accueillir de nouveaux coopérateurs.» **MN**